



Jean-Luc d'AUZAC <jeanluc.dauzac@gmail.com>

AFC Montpellier - La bataille du Mariage ACTE 1 : le Diable et Makiavel font bon ménage :-)

Jean-Luc d'AUZAC <jeanluc.dauzac@gmail.com>

8 octobre 2012 13:12

À : afc.herault@neuf.fr

Bonjour **chère famille**,

Vous êtes déjà bien au courant du projet du Gouvernement d'ouverture du Mariage aux couples de même sexe.

Vous avez compris que ce même Gouvernement souhaite faire passer ce projet "**en force**".

Vous avez déjà lu dans la Presse la position de l'Eglise de France, et même de notre Pape **Benoît XVI**.

Fin Septembre notre **Confédération des AFC** a tenu un Conseil d'Administration dédié à cette URGENCE. Je vous recopie le message de **Alain MICHEL**, Pdt de la Fédération du Sud-Est, qui y était présent. Lisez-le : **c'est édifiant !**

Désolé si c'est un peu long, c'est enjeu de société qui est en cause.

Vous pouvez commencer à rentrer dans la bagarre en écrivant à nos Députés / Sénateurs suivant les modèles en pièces jointes.

Chers Président(e)s, responsables, adhérents et amis des **AFC** du sud-est,

Je reviens du conseil d'administration de la **CNAFC** de ce samedi **29 septembre** où l'on fêtait nos saints archanges. **L'heure est GRAVE**.

En effet, les faits relatés par notre équipe dirigeante menée par notre président Antoine Renard lors des entrevues avec la ministre déléguée chargée de la famille, Madame Dominique Bertinotti, et avec la ministre de la Justice garde des Sceaux, Madame Christiane Taubira, sont très inquiétants.

Sur la question du "mariage pour tous", le fondement du projet de loi établi par le gouvernement repose essentiellement sur l'EGALITE. Tous leurs arguments reposent sur l'application du principe d'EGALITE et quand les AFC parlent d'anthropologie à Madame Bertinotti, elle, répond et répète : "je ne vous comprends pas"!! ... Certains pourraient s'étonner d'une telle réponse de la part d'une agrégée d'histoire...

Le processus des consultations auprès des "corps intermédiaires" (notamment les principales associations membres de l'UNAF dont font partie les AFC) est plus que limité et pour le moins contestable. Madame Taubira avait adressé une convocation par courrier à trois associations de l'UNAF : CNAFC, Familles de France et Familles Rurales. Elles se sont finalement retrouvées avec la CSF (Confédération Syndicale des Familles), le CNAFAL (Conseil National des Associations Familiales Laïques) et une association de familles « monoparentales » ! mais pas l'UNAF qui avait été reçue quelques jours plus tôt, seule. Est-ce une façon correcte de considérer ses interlocuteurs ?

Peut-on parler de véritable concertation ? C'est pour le moins difficile quand on sait que la réunion mal menée et mal préparée a rapidement tourné à une cacophonie. La diversité des points de vue exprimés a tenu lieu de réponse pour la ministre : elle a ainsi pu, d'un revers de mains, balayer tous les arguments des uns et des autres en soulignant que les protagonistes n'étaient pas d'accord entre eux ! C'est navrant et rageant, n'est-ce pas ! Derrière tout cela, vous sentez bien la menace de voir disparaître l'UNAF dont le président a clairement pris position contre l'ouverture du mariage aux personnes du même sexe (cf. son discours de Toulon le 23 juin dernier devant Madame Bertinotti).

A la question posée à Madame Taubira sur l'ouverture d'un débat national et un référendum, sa réponse a été tranchante : <<il y a déjà eu 2 consultations du peuple : la première avec l'élection du président de la république, la seconde, avec les élections des députés. Les Français ont voté, le Gouvernement applique le programme du président : FERMEZ LE BAN !

Pour conclure sur les faits, il semble bien que le Gouvernement ait tout de même quelques craintes de voir l'opinion publique se révolter ou du moins bouger sur ses lignes. Les renseignements généraux sont à l'œuvre

pour faire remonter les actions en préparation. Il est fort possible que les choses se précipitent encore pour éviter le débat en faisant **adopter la loi à Noël**, joli cadeau n'est-ce pas ? En mobilisant des énergies sur le mariage pour tous, il est clair qu'il ne traite pas les préoccupations de nos concitoyens.

Fort de son expérience, la stratégie de la **CNAFC** est claire et nette sur ce sujet. Toutes les actions du style manifestations, pétitions, rassemblements etc. sont laissées à l'initiative de ceux qui les prônent. Il faut savoir qu'aujourd'hui les catholiques et autres « prêts à agir » de cette façon ne sont pas assez nombreux (expérience du PACS en 1999 avec à peine 97000 manifestants) ; aujourd'hui combien moins ? De fait, beaucoup ne voient pas encore en quoi ce projet les concerne, en quoi leur liberté est concernée, brimée...

En tout cas, tout ce qui va vers l'ouverture d'un débat va dans le bon sens. Il a déjà commencé ; il faut l'amplifier en brisant un silence déjà irresponsable et qui pourrait devenir mortifère. C'est pourquoi la CNAFC rappelle que **la décision d'adopter ou non le projet de loi sur le mariage pour tous viendra du vote de chaque député entériné par celui des sénateurs.**

Il est donc d'une extrême importance de solliciter en masse nos élus pour les ébranler et les obliger à réfléchir en leur âme et conscience sur ces questions essentielles pour le bien commun et l'avenir de notre société.

N'oublions pas non plus **les maires** qui ont leur mot à dire puisque ce sont eux qui auront à appliquer la loi si elle était votée.

DONC, la **CNAFC** va solliciter le concours de **tous les présidents des AFC et des responsables** pour qu'ils écrivent (lettre type) au nom de leur **AFC** ou de leur fédération à leur(s) député(s) et sénateur(s). Il est primordial qu'ils prennent rendez-vous avec ceux-ci ou qu'ils rencontrent un membre de leur équipe afin de leur exposer nos principaux arguments (argumentaire CNAFC en cours de diffusion) et de dialoguer avec eux pour mieux les faire réagir.

A titre plus personnel, toutes les familles adhérentes et amies doivent également écrire à leur député, à leur sénateur et à leur maire pour attirer leur attention sur les dangers du mariage pour tous. La lettre type des **AFC**, l'argumentaire précité ainsi que le document du Conseil Famille et Société de la Conférence des Évêques de France leur permettront de piocher les arguments qui les concernent le plus. Chacun pourra ainsi inclure quelques-uns de ces arguments dans leur courrier en y mettant un peu de leurs tripes ! (à titre d'exemple cf. lettre ci-jointe).

ENFIN, une fois cette action accomplie, ne négligeons pas de prier pour que le **Saint Esprit** éclaire les consciences de tous ceux qui vont avoir à se prononcer sur ce projet néfaste. Action et prière sont nécessaires, la seconde ne pouvant pas, comme l'a rappelé notre nouveau conseiller ecclésial national, le Père **Olivier Leborgne**, remplacer purement et simplement la première.

Je compte sur vous

Alain Michel

[Cliquez sur les liens pour trouver votre député - Votre sénateur](#)

Vous avez reçu cet Email car vous êtes sur la liste des membres de l'AFC - Montpellier (ou sympathisants) qui avez communiqué votre adresse électronique...

Amicalement,

Jean-Luc d'AUZAC

Pdt Fed AFC - Hérault.

Mob : 06-15-10-67-39

<http://www.afc-montpellier.org>

3 pièces jointes

 **CEF Mariage entre personnes de même sexe LC 26-9-2012 _2_.pdf**
184K

 **Courrier mariage pour tous aux élus du pays d'Aix.docx**
21K

 **lettre_type_deputes_senateurs_mariage_AFC.doc**
23K